

2025: LA DYNAMIQUE AU CŒUR DU HUB FINANCIER DE DUBAÏ



Michael Flynn
Senior Investment Advisor

ANALYSE MACROÉCONOMIQUE

L'économie des Émirats arabes unis (EAU) bénéficie de vents favorables tout en faisant face à certaines zones de turbulence. La Banque centrale des EAU (CBUAE) prévoit une croissance du PIB réel de 4,4% en 2025 et de 5,4% en 2026, avec une progression du PIB hors hydrocarbures d'environ 4,5% sur les deux années. L'activité dans le secteur des hydrocarbures devrait s'intensifier, avec une croissance de 4,1% en 2025 et une accélération attendue en 2026.

La CBUAE a révisé sa prévision d'inflation pour 2025 à environ 1,9%, avec une perspective similaire pour 2026. Bien que l'inflation globale reste modérée, les secteurs du logement, des services publics et autres domaines non négociables méritent une attention particulière. Les risques externes tels que la volatilité des prix du pétrole, les tendances mondiales des taux d'intérêt et l'instabilité géopolitique peuvent influencer les performances économiques. L'ancre du dirham au dollar américain assure une stabilité monétaire, mais les coûts d'importation, les pressions sur le transport maritime et le climat commercial mondial ajoutent des risques spécifiques à certains secteurs.

LE CENTRE FINANCIER INTERNATIONAL DE DUBAÏ: DU RÔLE DE GARDIEN À MOTEUR DE CROISSANCE

Le Centre financier international de Dubaï (DIFC) dépasse désormais le cadre d'un centre financier traditionnel et devient un écosystème d'innovation et de croissance. Les autorisations pour les fintechs et les services financiers numériques se multiplient. Les family offices et les gestionnaires d'actifs arrivent avec des attentes en matière d'investissements thématiques, de critères ESG renforcés, de modèles technologiques et de clarté réglementaire.

Dubaï allie une base solide de services financiers à une volonté affirmée de se positionner sur les secteurs de nouvelle génération. Cela offre un avantage aux premiers entrants dans les segments émergents, mais soulève aussi des défis en matière de régulation, de valorisation et de capacité, notamment en ce qui concerne les talents, la conformité et la gouvernance.

DYNAMIQUES ET TENDANCES

Les investissements privés dans les plateformes numériques et les fintechs continuent de croître, avec des opérations plus importantes et plus structurées. Les marchés de la dette et des sukuk (instruments conformes à la charia) arrivent à maturité, portés par l'augmentation des émissions souveraines et quasi-souveraines. Les sukuk à moyen terme (trois à sept ans) suscitent un intérêt croissant en raison de leur potentiel de rendement, surtout dans un contexte où les taux mondiaux pourraient ne baisser que progressivement.

«Le Centre financier international de Dubaï (DIFC) dépasse désormais le cadre d'un centre financier traditionnel.»

Avec l'intégration de la durabilité, les entreprises régionales sont soumises à une pression accrue pour publier des informations crédibles sur le climat et l'environnement, favorisant l'essor des obligations vertes et des projets de sukuk durables. La dynamique sectorielle évolue également: la logistique, les énergies propres, l'intelligence artificielle et l'automatisation, la santé numérique et les technologies de la chaîne d'approvisionnement deviennent des axes de croissance à long terme. Ces secteurs nécessitent des délais de mise en œuvre plus longs, une régulation plus stricte et comportent des risques d'exécution souvent sous-estimés.

INVESTISSEURS INTERNATIONAUX

Pour les investisseurs internationaux, la confiance s'accroît à mesure que les cadres réglementaires se renforcent et que l'infrastructure et les protections des marchés s'améliorent. Toutefois, la liquidité reste variable. Toutes les actions cotées aux EAU ou les produits structurés ne sont pas facilement négociables, impliquant une vigilance particulière sur les frais de sortie et la densité du marché pour les positions importantes.

Les considérations fiscales transfrontalières sont également à prendre en compte. Bien que les EAU n'appliquent pas d'impôt sur le revenu des personnes physiques, les règles fiscales pour les entreprises, les conventions bilatérales et les normes minimales de l'OCDE peuvent peser sur les rendements et ajouter de la complexité. Malgré une dynamique intérieure solide, les secteurs des EAU restent exposés aux fluctuations mondiales, qu'il s'agisse de variations des taux d'intérêt, des prix de l'énergie ou de perturbations commerciales.

PERSPECTIVES

Parmi les thèmes à surveiller jusqu'en 2026 et au-delà est de savoir si l'inflation dans les secteurs non négociables (logement et services publics) pourrait augmenter, entraînant un durcissement des politiques économiques.

Un autre enjeu est la capacité du DIFC à adapter ses cadres réglementaires, de conformité et de gestion des talents pour faire face à une complexité croissante liée aux fintechs, aux exigences ESG et aux investissements transfrontaliers, incluant les doubles cotations éventuelles. La résilience des secteurs aux EAU sera également mise à l'épreuve si la demande extérieure faiblit, que ce soit en provenance d'Europe, d'Asie ou d'autres partenaires clés, ou si la baisse des prix du pétrole atténue les effets positifs du secteur des hydrocarbures.

Au-delà de tout, c'est la capacité des entreprises à assurer une gouvernance rigoureuse, une mise en œuvre efficiente des projets et une gestion maîtrisée des risques qui déterminera quelles opportunités perdureront réellement.



REYL
INTESA SANPAOLO

INFORMATION IMPORTANTE - Le présent contenu est mis à disposition par REYL & Cie SA et/ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « REYL ») uniquement à des fins d'information et sans intention de constituer une demande ou une offre, une recommandation ou un conseil d'acquérir ou de vendre des droits dans tous instruments financiers qui y sont mentionnés, ni d'effectuer toute transaction ou de devenir partie à toute transaction de tout type que ce soit, notamment avec tout destinataire qui n'est pas un investisseur qualifié, autorisé, professionnel et/ou institutionnel. Le présent contenu est destiné à la seule utilisation du destinataire et ne peut être ni communiqué, ni imprimé, téléchargé, utilisé, ni reproduit à d'autres fins. Il n'est pas destiné à être distribué/proposé à ou utilisé par des personnes physiques ou morales qui sont ressortissantes d'un pays ou soumises à une juridiction dont les lois ou réglementations interdiraient une telle offre/distribution ou utilisation. Bien que REYL mette tout en œuvre pour obtenir des informations issues de sources qu'elle estime être fiables, ni REYL, ni ses administrateurs, représentants, employés, agents ou actionnaires n'assument aucune responsabilité relative au présent contenu, et ne donnent aucune garantie que les données mentionnées soient exactes, exhaustives ou dignes de confiance. Ainsi, REYL n'assume aucune responsabilité eu égard à toute perte résultant de l'utilisation du présent contenu. Les informations, avis et évaluations contenus dans le présent document s'appliqueront au moment de sa publication, et pourront être révoqués ou modifiés sans préavis. Le présent contenu est uniquement destiné aux destinataires qui comprennent les risques encourus et sont capables de les assumer. Avant d'effectuer toute transaction, les destinataires doivent déterminer si l'instrument financier mentionné dans le contenu correspond à leur situation particulière et doivent s'assurer d'évaluer de manière indépendante (avec leurs conseillers professionnels) les risques spécifiques ainsi que les conséquences juridiques, fiscales et comptables et les conditions d'éligibilité de tout achat, toute détention ou vente des instruments financiers mentionnés dans le contenu. REYL, ses administrateurs, représentants, employés, agents ou actionnaires peuvent avoir des intérêts dans des instruments financiers décrits dans les présentes et/ou être liés par des engagements de souscription aux instruments. REYL ne donne aucune garantie concernant l'adéquation des informations, des avis ou des instruments financiers mentionnés. Les données historiques relatives à la performance des instruments financiers ou des actifs sous-jacents ne sont pas une indication de la performance future. Le présent contenu a été compilé par un service de REYL qui ne constitue pas une unité organisationnelle responsable de la recherche financière. REYL est soumise à des obligations réglementaires distinctes, et certains services et/ou instruments financiers peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions ou à tous les types de destinataires. Les destinataires devront dès lors se conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Le présent document ne vise pas à offrir des services, et/ou des instruments financiers dans des pays ou juridictions dans lesquels ladite offre serait illégale en vertu des lois et réglementations locales applicables.

